

À NE PAS DISTRIBUER À TOUTE PERSONNE U.S. (TELLE QUE DÉFINIE DANS LA RÉGLEMENTATION DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIÉE) OU À TOUTE PERSONNE SITUÉE OU RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES ET POSSESSIONS OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE À QUI IL EST ILLÉGAL DE DISTRIBUER CE DOCUMENT.

Louvain-la-Neuve, le 25 novembre 2020 à 16h45 (heure de Bruxelles)

NOTIFICATION

aux détenteurs d'obligations en circulation à taux de 4,00 pour cent venant à échéance le 21 octobre 2021 émises par Opérateur de Réseaux d'Énergies SC (en abrégé, « ORES ») sous le Code ISIN BE6242530952 (les « Obligations »)

À la suite du mémorandum d'information datant du 10 novembre 2020 (le « **Mémorandum d'Information** »), ORES cherche à obtenir le consentement (la « **Demande de Participation** ») des détenteurs (les « **Détenteurs d'Obligations** ») des Obligations en circulation pour certaines modifications aux conditions des Obligations, décrites dans le Mémorandum d'Information (les « **Modifications Proposées** »).

Afin d'obtenir le consentement des Détenteurs d'Obligations concernant les Modifications Proposées, ORES a convoqué une assemblée générale des Détenteurs d'Obligations, qui se tiendra le 11 décembre 2020.

Simultanément à la Demande de Participation, ORES a invité également les Détenteurs d'Obligations à présenter tout ou partie des Obligations que chacun d'entre eux détient pour qu'ORES en achète au comptant une partie jusqu'à un montant global maximum de 72.650.000 EUR (l'« **Offre de Rachat** »).

La date butoir pour la remise des instructions de vote et des instructions de rachat est le 7 décembre 2020 à minuit.

Tous les mots et expressions en majuscules utilisés dans la présente notification ont la même signification que dans le Mémorandum d'Information.

Fixation du Spread

Dans le cadre de la Demande de Participation, ORES cherche, entre autres, à modifier le taux d'intérêt des Obligations. Ce Taux d'Intérêt Révisé sera calculé par la Banque Degroof Petercam SA à la Date d'Approbation et sera égal à la somme (i) du swap de taux d'intérêt à 10 ans et (ii) d'un Spread fixé par ORES qui ne peut être supérieur à 1,60 pour cent (160 points de base) par an ni inférieur à 1,20 pour cent (120 points de base) par an. Le Taux d'Intérêt Révisé ainsi calculé par la Banque Degroof Petercam SA ne sera pas supérieur à 1,50 pour cent par an ni inférieur à 0,00 pour cent par an).

Par la présente, les Détenteurs d'Obligations sont informés qu'ORES a définitivement fixé le 25 novembre 2020 le Spread à 1,50 pour cent (150 points de base) par an.

Pour plus d'information sur la Demande de Participation et l'Offre de Rachat, veuillez-vous référer au Mémorandum d'Information.

Contact presse :

Jean-Michel Brébant - jeanmichel.brebant@ores.be

Contact investisseurs :

Dominique Offergeld - dominique.offergeld@ores.be

Aurore Kerff - inverstor.relations@ores.be

L'annonce est publiée par ORES et contient des informations qui sont ou peuvent être qualifiées d'informations privilégiées. La personne responsable de cette communication au nom d'ORES est Dominique Offergeld, directeur du Département Finances.

Disclaimer :

« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la mission et le leitmotiv d'ORES sc. Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public de plus de 2,7 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.400 collaborateurs. Les réseaux de distribution gérés par nos équipes pour les 200 communes associées à notre entreprise couvrent au total plus de 51.000 km en électricité et près de 10.000 km en gaz naturel.

Entreprise de service public de proximité, ORES sc a en charge les raccordements, les travaux liés à l'entretien, au dépannage et à la modernisation de ces réseaux, ainsi que la pose des compteurs et les relevés des index de consommation. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice des populations précarisées. Au cours des six dernières années, ORES a investi plus de 1,5 milliard € dans la maintenance et le développement des réseaux de distribution, ce qui fait d'elle un acteur majeur de l'économie wallonne et de son développement durable. Plus d'informations sur www.ores.be

Cette annonce ne constitue pas une invitation à participer à l'offre de rachat dans toute juridiction dans laquelle, ou à toute personne à laquelle ou pour laquelle, il est illégal de faire une telle demande de participation ou une telle invitation de participer à l'offre de rachat (l'« Offre ») en vertu de la législation applicable aux valeurs mobilières. La diffusion de cette annonce dans certaines juridictions peut être restreinte par la loi. Les personnes en possession de la présente annonce sont tenues de s'informer sur ces restrictions et de les respecter.

Les informations contenues dans cette annonce ne doivent être considérées ni comme personnalisées ni comme une recommandation de conseil en investissement. Les destinataires ne doivent pas interpréter le contenu de cette présentation comme un conseil juridique, fiscal, comptable ou d'investissement ou une recommandation personnelle. Ils doivent demander conseil à leurs conseillers afin de déterminer si cette opportunité d'investissement leur convient compte tenu de leurs objectifs et profil d'investissement, de leur situation financière et de leurs besoins particuliers. Ils doivent évaluer, sans se fier à ce document, les risques et avantages (économiques), ainsi que les conséquences et considérations juridiques, fiscales et comptables qui peuvent être associées à l'investissement proposé, et déterminer s'ils sont en mesure d'assumer ces risques. En outre, tout obligataire ne devrait pas prendre de décision concernant la Transaction en se basant uniquement sur la présente annonce mais uniquement sur la base du Mémoire d'Information (et en particulier la section relative aux facteurs de risque) et de toute information publiquement disponible relative à l'Émetteur.

L'Offre n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement dans ou à destination, ou par l'utilisation du courrier, ou par tout moyen ou instrument de commerce interétatique ou étranger ou de toute installation d'une bourse nationale de valeurs mobilières des États-Unis ou à toute Personne U.S. (telle que défini dans la Réglementation S du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (chacun étant un « Personne U.S. »)). Cela inclut, sans s'y limiter, la transmission par télécopie, le courrier électronique, le télex, le téléphone, l'internet et d'autres formes de communication électronique. En conséquence, des copies de cette annonce, du Mémoire d'Information et de tout autre document ou support relatif à l'Offre ne sont pas, et ne doivent pas être, directement ou indirectement, postées ou autrement transmises, distribuées ou transférées (y compris, sans s'y limiter, par des dépositaires, des mandataires ou des fiduciaires) aux États-Unis ou à toute Personne U.S. et les Obligations ne peuvent être présentées à l'Offre par un tel moyen, usage, instrument ou facilité ou, à partir de, au sein de, ou par des personnes situées ou résidant aux États-Unis ou par toute personne agissant pour ou pour le compte d'une Personne U.S. Toute prétendue présentation d'Obligations à l'Offre résultant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions sera invalide et toute prétendue présentation d'Obligations effectuée par, ou par toute

personne agissant au nom, pour le compte ou au bénéfice d'une Personne U.S. ou par une personne située aux États-Unis ou par tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant sur une base non discrétionnaire pour un mandant donnant des instructions depuis les États-Unis sera invalide et ne sera pas accepté.

Chaque détenteur d'Obligations participant à l'Offre déclarera qu'il n'est pas une Personne U.S., qu'il ne se situe pas aux États-Unis et qu'il ne participe pas à l'Offre depuis les États-Unis, ou qu'il agit sur une base non discrétionnaire pour un mandant situé en dehors des États-Unis qui ne donne pas l'ordre de participer à l'Offre depuis les États-Unis et n'est pas une Personne U.S. Aux fins du Mémoire d'Information et du paragraphe ci-dessus, les États-Unis signifient les États-Unis, leurs territoires et possessions (en ce compris Porto Rico, les U.S. Virgin Islands, Guam, les Samoa américaines, Wake Island et les îles Mariannes du Nord), tout état des États-Unis et le district de Columbia.

La communication du Mémoire d'Information et de tout autre document ou support relatif à l'Offre n'est pas faite et ces documents et/ou supports n'ont pas été approuvés par une personne autorisée aux fins de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000 (le « FSMA »). Par conséquent, ces documents et/ou supports ne sont pas distribués et ne doivent pas être transmis au grand public au Royaume-Uni. La communication de ces documents et/ou supports est exempte de la restriction sur les promotions financières prévue à l'article 21 du FSMA, car elle ne s'adresse et ne peut être communiquée qu'aux (1) personnes qui sont des actionnaires ou des créanciers existants de l'Émetteur ou à d'autres personnes visées à l'article 43 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, et (2) à toute autre personne à laquelle ces documents et/ou supports peuvent être légalement communiqués.

En France, l'Offre peut être réalisée, directement ou indirectement, auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 ou conformément aux lois et règlements français relatifs au démarchage bancaire et financier et ce Mémoire d'Information et tout autre document ou support se rapportant à l'Offre de Rachat sont ou seront distribués en France uniquement auprès de ces investisseurs qualifiés ou conformément aux lois et règlements relatifs au démarchage bancaire et financier. Ni cette annonce, ni le Mémoire d'Information, ni aucun autre document ou support relatif à l'Offre de Rachat n'ont été ou ne seront soumis à la validation ou à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers en France.

Ni l'Offre, ni le Mémoire d'Information, ni les autres documents ou supports se rapportant à l'Offre n'a été ou ne sera soumis aux procédures d'autorisation de la Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB) conformément aux lois et règlements italiens. L'Offre de Rachat est réalisée en Italie en tant qu'offre exonérée conformément à l'article 101-bis, paragraphe 3-bis du Décret Législatif n° 58 du 24 février 1998, tel que modifié (la « Loi sur les Services Financiers ») et à l'article 35-bis, paragraphe 4 du Règlement de la CONSOB n° 11971 du 14 mai 1999, tel que modifié. En conséquence, les détenteurs d'Obligations ou les bénéficiaires effectifs des Obligations qui sont situés en Italie peuvent présenter des Obligations par l'intermédiaire de personnes autorisées (telles que des entreprises d'investissement, des banques ou des intermédiaires financiers autorisés à exercer de telles activités en République d'Italie conformément à la Loi sur les Services Financiers, au Règlement n° 20307 de la CONSOB du 15 février 2018, tel que modifié, et au Décret Législatif n° 385 du 1er septembre 1993, tel que modifié) et dans le respect des lois et règlements applicables ou des exigences imposées par la CONSOB ou toute autre autorité italienne. Chaque intermédiaire doit se conformer aux lois et règlements applicables concernant les obligations d'information vis-à-vis de ses clients en lien avec les Obligations ou l'Offre de Rachat.